

Cour permanente d'arbitrage. Tribunal (1902 ; Tokyo)



Pays : Intergouvernemental

Création : 28-08-1902

Fin d'activité : 22-05-1905

Cour permanente d'arbitrage. Tribunal (1902 ; Tokyo) : œuvres (5 ressources dans data.bnf.fr)

Œuvres textuelles (5)

L'Arbitrage des baux perpétuels au Japon : les faits, la procédure d'arbitrage, l'argumentation réciproque, la sentence du 22 mai 1905 (1905)



Baux perpétuels au Japon. Objections au contre-mémoire japonais, présentées par les Gouvernements d'Allemagne, de France et de Grande-Bretagne [- Réponse présentée par [ces] Gouvernements... aux objections du Gouvernement japonais] (1905)



Baux perpétuels au Japon... (1903)



[Baux perpétuels au Japon.] (1903)



Baux perpétuels au Japon. Mémoire présenté par les gouvernements d'Allemagne, de France et de Grande-Bretagne et concernant le désaccord entre ces gouvernements d'une part, et le Gouvernement du Japon d'autre part sur le sens et la portée des dispositions des traités visés par le Protocole de Tokio du 28 août 1902 (1903)



Personnes ou collectivités en relation avec "Cour permanente d'arbitrage. Tribunal (1902 ; Tokyo)" (1 ressources dans data.bnf.fr)

Personnes ou collectivités liées en tant que auteur du texte (1)

Henri Fromageot (1864-1949)



Voir aussi (2 ressources dans data.bnf.fr)

À la BnF (1)

Notice correspondante dans Catalogue général

Sur le Web (1)

Notice correspondante dans VIAF